

# **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

## **Projet d'aménagement de l'écoquartier Chambord L123-1 du Code de l'environnement**

**Objet de l'enquête :** Enquête publique relative au projet d'aménagement de l'Ecoquartier de Chambord porté par le Crédit Mutuel Aménagement Foncier représentée par Cyril CZERMACSKY dont le siège social est situé 17 rue de la Victoire à LYON (690003). Le projet est situé rue de Chambord à Belleville-en-Beaujolais. Le permis d'aménager a pour objet l'aménagement d'un écoquartier d'une surface de 103 464 m<sup>2</sup>, composé de 326 logements et de lots d'activités commerciales et de bureau.

**Durée de l'enquête :** Du 25 mars 2024 au 03 mai 2024

**Siège de l'enquête :** Mairie de Belleville-en-Beaujolais (105 rue de la République – 69220 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS)

**Commissaire-enquêteur :** Monsieur Dominique REPIQUET

**Composition du dossier :** Etude d'impact et son résumé non technique, Dossier de demande de permis d'aménager n° PA069019230002, avis de l'autorité environnementale consultée au titre du permis d'aménager, réponse du maître d'ouvrage à l'avis de l'autorité environnementale, avis des concessionnaires.

**Le dossier d'enquête peut être consulté** en mairie de BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS, aux jours et heures habituels d'ouverture, où chacun pourra en prendre connaissance et demander les informations relatives au projet. Il est également consultable sur la page internet :

<https://www.registre-numerique.fr/ecoquartier-chambord>

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la mairie de Belleville-en-Beaujolais (105 rue de la République, 69220 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS / contact : Laura MONTAGNON).

Le public pourra formuler ses observations, propositions, contre-propositions de la manière suivante :

- Auprès du commissaire-enquêteur lors de ses permanences ;
- Sur le registre déposé à la mairie de Belleville-en-Beaujolais, aux jours et heures d'ouverture habituels ;
- Par courrier envoyé à la mairie de Belleville-en-Beaujolais, sous pli cacheté à l'attention du commissaire-enquêteur ;
- Par mail à l'adresse : [ecoquartier-chambord@mail.registre-numerique.fr](mailto:ecoquartier-chambord@mail.registre-numerique.fr).

Sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante :

<https://www.registre-numerique.fr/ecoquartier-chambord>

Seules les observations formulées et reçues pendant la durée de l'enquête seront prises en compte.

Le commissaire enquêteur recevra en personne les observations du public lors des **permanences** suivantes, **en Mairie de Belleville-en-Beaujolais** :

- **Lundi 25 mars 2024 de 09h à 12h,**
- **Mercredi 03 avril 2024 de 14h à 17h,**
- **Samedi 13 avril 2024 de 09h à 12h,**
- **Mercredi 24 avril 2024 de 14h00 à 17h00,**
- **Vendredi 03 mai 2024 de 14h00 à 17h00.**

Les prises de rendez-vous seront possibles par téléphone au numéro de la mairie de Belleville-en-Beaujolais : **04 74 06 11 11.**

À l'issue de l'enquête et pendant un an, toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur en mairie de Belleville-en-Beaujolais et sur le site internet de la mairie.

A l'issue de l'enquête publique, l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation se prononcera sur la demande de permis d'aménager en tenant compte des conclusions du commissaire enquêteur.